# 

* Date : 18-07-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013725418
* Author :

Tribunal de commerce de Bruxelles
Ouverture de la faillite sur citation de : TECHNO-PRO-CONSTRUCTION SPRL, AVENUE DE LA CHASSE 135, 1040 ETTERBEEK.
Numéro de faillite : 20131524.
Date de faillite : 02/07/2013.
Objet social : construction.
Numéro d'entreprise : 0816.815.224.
Juge-Commissaire : M. NOBLESSE.
Curateur : Me HEILPORN, Lise, CHAUSSEE DE LA HULPE 150, 1170 WATERMAEL-BOITSFORT.
Dépôt des créances : dans le délai de 30 jours à dater du prononcé du jugement, au greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles, boulevard de Waterloo 70, à 1000 Bruxelles.
Fixe la date pour le dépôt au greffe du premier procès-verbal de vérification des créances au mercredi 07/08/2013.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli, ont le moyen d'en faire la déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi sur les faillites.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, J.-M. Eylenbosch.(Pro deo)